



BILAN DE CONCERTATION

RÉAMÉNAGEMENT DE LA
PLACE FÉLIX-ÉBOUÉ

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION p 4

1. EN BREF

2. LES SUJETS PORTÉS À LA CONCERTATION

3. LE CALENDRIER DES ACTIONS

4. LES GRANDS CHIFFRES DE LA CONCERTATION

5. PROFILS DES RÉPONDANT-ES

6. EVALUATION GLOBALE DE LA PLACE SELON

LE QUESTIONNAIRE

FICHE SYNTHÉTIQUE p 11

ANALYSE THÉMATIQUE p 12

1. LES MOBILITÉS : CYCLABLES, PIÉTONNES ET AUTOMOBILES p 12

- a) Une pluralité de modes de déplacement sur la place aujourd'hui
- b) Les mobilités douces : comment rendre plus agréables les déplacements cyclables et piétons ?
- c) Comment apaiser la place en conservant une circulation automobile fluide ?
- d) Faciliter le stationnement et conserver la station de taxi
- e) La prise en compte des transports en commun dans le futur aménagement

2. LES USAGES FUTURS ET ACTUELS DE LA PLACE p 18

- a) Les usages actuels : la place comme lieu de passage
- b) Une volonté de privilégier la mixité des usages sur la future place
- c) Dimension événementielle de la place : des avis contrastés
- d) Les types de mobilier urbain souhaités sur la place
- e) Craintes de mésusages : les inquiétudes des riverain-es
- f) Le kiosque citoyen : un aménagement qui ne fait pas consensus

3. LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE p 25

- a) La végétation sur la place aujourd'hui
- b) Remarques générales : un accueil positif de la végétalisation
- c) Typologies de végétation : des arbres pour faire de l'ombre et de la place laissée aux usages au sol
- d) Gestion future et entretien suivi : un impératif pour végétaliser
- e) Typologies de sols : demandes de revêtements clairs et perméables

- f) Jardins partagés et agriculture urbaine : mentionnés mais peu demandés
- g) Petite faune et biodiversité : préserver et informer par de la pédagogie de la nature
- h) Réponses apportées par les élus et services

4. LA FONTAINE AUX LIONSp 28

- a) Oppositions à l'accessibilité : craintes de mésusages et de changements
- b) Volonté d'accessibilité : une envie d'eau et de fraîcheur
- c) Mise en lumière : entre valorisation du patrimoine et soucis écologique
- d) Réponses apportées par les élus et services

5. REMARQUES SUBSIDIAIRES ET QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE PROJETp 21

- a) Propositions alternatives d'aménagement
- b) Inquiétudes phase travaux
- c) Budget
- d) Entretien et propreté

CONCLUSIONp 34

INTRODUCTION

1. EN BREF

La démarche de concertation préalable à la transformation de la place Felix Eboué (12ème arrondissement de Paris) s'est déroulée sur deux mois, **du 5 octobre au 5 décembre 2022**. Ce projet de réaménagement a pour objectif d'**apaiser la place** en favorisant les mobilités douces et à **améliorer le confort** de l'ensemble des usager-es par le biais de la **piétonisation** et la **végétalisation**. Constitutive du patrimoine emblématique de Paris, notamment par la présence de la fontaine aux lions, la place rayonne au-delà de l'arrondissement. Aujourd'hui considérée comme un lieu de transit, elle est aussi un quartier de vie, de loisirs et de travail. La diversité de ces usages et pratiques sociales (se promener, se déplacer, faire une pause, etc.) interroge la configuration de la place pour les faire cohabiter de manière harmonieuse, tout en assurant un cadre de vie qualitatif (réduction des nuisances et de la pollution). La plupart des démarches de concertation se sont faites en présence de représentant-es des associations de quartier. Le projet est porté par **la Mairie du 12e arrondissement de Paris et la Ville de Paris**. Il est réalisé par la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) et répond aux orientations politiques des plans parisiens (Plan Climat, Plan Pluie, Plan Biodiversité, Plan Local d'Urbanisme, etc.).

2. LES SUJETS PORTÉS À LA CONCERTATION

Durant les actions de concertation qui ont été menées autour de ce projet, différents sujets ont été abordés avec les riverain-es de la place :

- Rendre la place plus conviviale : quels sont **les usages actuels et les nouveaux usages** qui peuvent être envisagés sur la place ? Quelles sont les « zones de calme » et les « zones actives » actuelles et/ou à développer ?
- Réduire la place de la voiture individuelle : comment **mieux partager les espaces entre les différents modes de déplacement** ? Quels sont les endroits qui posent problèmes aujourd'hui ? Pour les piéton-nes et personnes à mobilité réduite ? Pour les cyclistes ?
- Préserver l'économie locale : quelle place pour **le marché Daumesnil et les commerces de proximité** dans ce nouveau projet ?
- Certains sujets et aménagements du futur projet constituent, à l'inverse, des invariants. Ces éléments n'ont donc pas été soumis à la concertation, car ils relèvent de décisions techniques ou de projets politiques votés en amont. Parmi ces invariants on trouve : les emplacements de la végétation sur la place qui seront contraints

par les ouvrages présents en sous-sol, la décision de piétonniser une grande partie de la place, l'idée de donner plus de place aux piétons, le déplacement sur la chaussée des pistes cyclables actuellement sur les trottoirs pour éliminer les conflits d'usages.

3. LE CALENDRIER DES ACTIONS

- Actions de communication :
 - flyer
 - lettre d'info en 4 pages distribuée par boitage et lors des diverses actions
 - affiches exposées dans les commerces du quartier
 - fiche web (présentation du projet sur paris.fr et decider.paris)
 - points infos implantés sur la place
- Réunion de lancement de la concertation, 05-10-22
- Marche exploratoire de nuit, 18-10-22
- Marche exploratoire de jour, 19-10-22
- Atelier commerçant, 08-12-22
- Atelier sur l'accessibilité et la mobilité, 08-11-22
- Atelier sur les usages et la sociabilité, 18-11-22
- Six stands au kiosque citoyen, 07, 18 et 25-10-22 et 08, 19 et 25-11-22
- Réunion publique de clôture de la concertation, 05-12-22
- Une réunion d'information organisée par la Mairie du 12ème arrondissement avec les secrétaires des conseils de quartier de l'arrondissement, 21-11-22
- Un questionnaire en ligne sur decider.paris et en version papier disponible en Mairie à déposer dans une urne, du 12-10-22 au 05-12-22



Photo 1 : Départ de la marche exploratoire de nuit, octobre 2022

4. LES GRANDS CHIFFRES DE LA CONCERTATION

a) Stand

Dans le cadre de la concertation sur le réaménagement de la place Félix Eboué, **6 stands d'information** de 3 heures ont été animés par les agences de concertation La Belle Friche et Trait Clair, du 7 octobre au 25 novembre 2022. Durant ces temps d'échanges au kiosque citoyen situé sur la place, **550 remarques** ont été recueillies sur plusieurs thématiques autour du projet. De plus, des flyers présentant le projet ont été distribués aux passant-es et une maquette tactile de la place et des cartes étaient disponibles pour informer sur les orientations du futur aménagement.

Au vu de l'importante fréquentation des stands ainsi que la redondance de certaines thématiques, l'analyse qui semble la plus pertinente à faire de cette animation est d'ordre quantitative. Celle-ci sera traitée thématiquement tout au long du bilan.



Photo 2 : stand au kiosque citoyen, décembre 2022

b) Ateliers



3 ateliers thématiques ont été organisés au sein de la Mairie du 12^{ème} arrondissement et de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. **Le premier atelier**, sur la thématique « commerçant-es et marché », a été animé en présence de **10 personnes** (7 commerçant-es et gérant-es du marché et 3 commerçant-es sédentaires), **le deuxième atelier**, sur la thématique de l'accessibilité a accueilli au total **26 participant-es** (13 hommes et 13 femmes) et le dernier atelier, relatif aux questions d'usages et de sociabilités, a réuni **25 participant-es** (13 hommes et 11 femmes et 1 enfant).

Photo 3 : Atelier sur les mobilités à la Maison de la Vie Associative, novembre 2022

5. PROFIL DES RÉPONDANT·ES

a) Profil des répondant·es des stands

Lors des stands au kiosque citoyen, **il a été constaté que les mêmes riverain·es revenaient régulièrement**. Cette donnée est à prendre en compte car elle induit un biais de lecture des données récoltées : certaines remarques ont pu être faites à répétition par une seule personne au cours de différents temps d'échange.

Même si nous n'avons pas réussi à décompter formellement le genre et l'âge des participant·es des stands, nous avons constaté **une représentation largement majoritaire de personnes âgées de plus de 60 ans** dans ce format.

b) Profil des répondant·es au questionnaire

En parallèle des événements de concertation, un questionnaire était mis à disposition, en ligne sur le site décider.paris.fr, mais également à la Mairie du 12e arrondissement de Paris, avec une urne et des formulaires papiers. Ce questionnaire a mobilisé **591 participations : 138 questionnaires papiers ont été récoltés et 453 questionnaires en ligne**.

Sur le total des répondant·es, 46 % sont des hommes, 45 % des femmes, 2 % s'identifient autrement et 7 % n'ont pas précisé leur genre. Il y a donc **une parité des répondant·es**.

Concernant l'âge des répondant·es, on constate que **la majorité de ceux-ci ont entre 26 et 75 ans**. L'âge des répondant·es est assez homogène dans cette tranche. Il y a une sous-représentation des enfants et jeunes de moins de 26 ans.

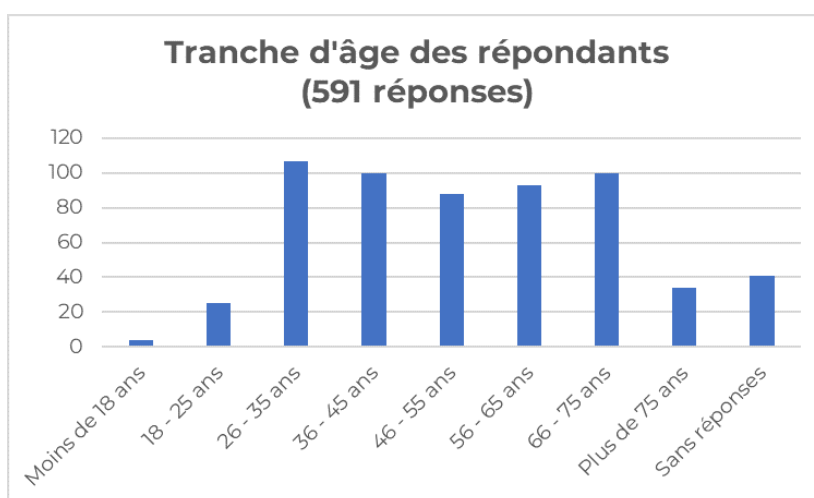


Figure 1 : Graphique représentant la tranche d'âge des répondants au questionnaire, Janvier 2023

Situation professionnelle des répondant·es

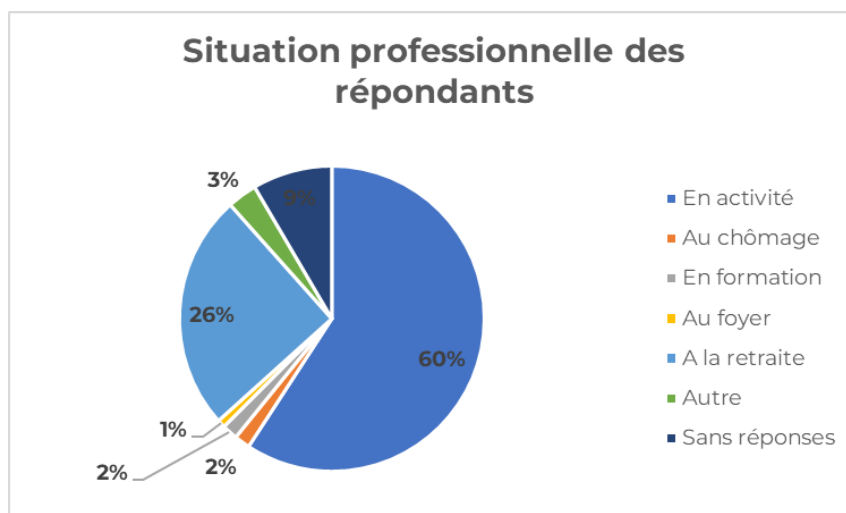


Figure 2 : Camembert les situations professionnelles des répondants au questionnaire, Janvier 2023

Concernant le lieu de résidence des répondant·es, 51 % d'entre eux habitent à moins de 5 min à pied de la place et 38 % résident à entre 5 et 15 min à pied de la place. Seuls 12 % des répondant·es habitent à plus de 15 min à pied de la place. **La majorité des répondant·es (89 %) sont donc des riverain·es directs de la place Félix Eboué.**

6. ÉVALUATION GLOBALE DE LA PLACE SELON LE QUESTIONNAIRE

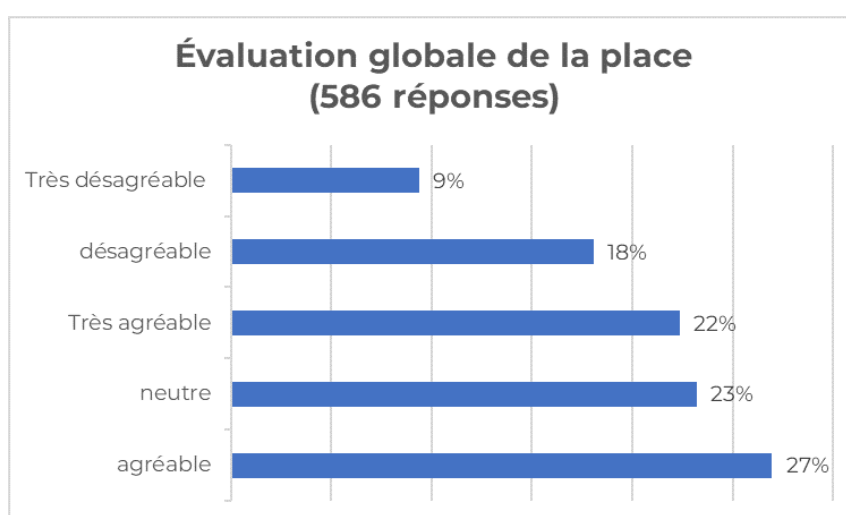


Figure 3 : Graphique représentant l'évaluation globale de la place selon les répondants au questionnaire, Janvier 2023

Évaluation de la place pour s'arrêter ou se reposer :

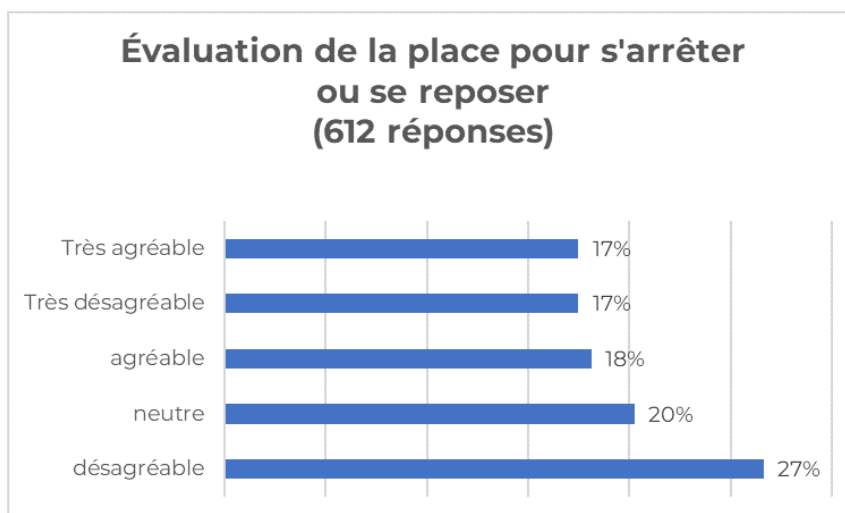


Figure 4 : Graphique représentant l'évaluation de la place pour s'arrêter ou se reposer selon les répondants au questionnaire, Janvier 2023

Dans le cadre du questionnaire, il était demandé aux participant·es de qualifier la place. **De nombreux·ses participant·es ont exprimé leur attachement à la place Félix Éboué, qualifiant celle-ci de « belle place », de « symbole patrimonial historique »** notamment dû à la présence de la fontaine aux lions ; une place à leurs yeux agréable et fonctionnelle, qui remplit essentiellement une fonction de carrefour au service des flux motorisés.

Une moitié des participant·es, fortement attaché·es à la place dans son état actuel, ont exprimé des inquiétudes vis-à-vis du réaménagement de la place et **souhaiteraient conserver sa vocation giratoire.**

L'autre moitié des participant·es est plus favorable à l'équilibrage des flux et au renforcement des modes doux, qualifiant la place Félix Éboué comme « autoroutière », « inaccessible », « polluée », « bruyante » et principalement dédiée aux véhicules automobiles. Pour ces répondant·es, la place est difficile et longue à traverser et pose des soucis d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Plus globalement, la place leur semble peu adaptée aux modes actifs (piétons et cyclistes).

FICHE SYNTHÉTIQUE

49 JOURS DE CONCERTATION

15 ÉVÈNEMENTS

- 1 RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT
- 3 ATELIERS PARTICIPATIFS
- 6 DEMI-JOURNÉES D'INFORMATION
- 2 MARCHES EXPLORATOIRES URBAINES
- 1 POINT D'INFORMATION EN MAIRIE
- 1 RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

453 CONTRIBUTIONS EN LIGNE SUR **IDEE.PARIS**

CONCLUSIONS

Ce projet est porté par la **Ville de Paris** en collaboration avec la **Mairie du 12^e arrondissement**.

Il est réalisé par la **Direction de la Voirie et des Déplacements** (DVD).

La nécessité de **rendre les cheminements piétons accessibles et agréables** est un élément saillant de la concertation. Assurer la sécurité des cheminements par une réduction des conflits d'usages, est une priorité aux yeux des participant-e-s. Toutefois, une **vigilance particulière doit être apportée au maintien de la fluidité de la circulation automobile, des deux roues et des bus sur le site**.

La mixité des usages sur la place Félix Éboué a été plébiscitée lors des temps de concertation, avec le développement de zones de repos, de rencontres, de restauration et de lieux de valorisation de la culture. Toutefois, la tenue d'événements sur la place offre des avis contrastés.

Les participant-e-s souhaitent une **harmonisation du mobilier urbain** sur la place.

Les participant-e-s sont **favorables à un renforcement de la végétation sur la place**. Les arbres déjà présents sur site doivent être protégés et les nouvelles implantations favoriser les strates hautes plutôt que basses. Une attention particulière doit être apportée à l'**entretien des nouveaux espaces verts créés**.

Les participant-e-s étaient très partagés quant au devenir de la fontaine aux lions : si **préserver le patrimoine historique et culturel de toute dégradation** est un point important, certain-e-s participant-es apprécieraient de pouvoir **profiter davantage de la fraîcheur qu'apporte la fontaine**.

LE PROJET

Constitutive du patrimoine emblématique de Paris, notamment par la présence de la fontaine aux lions, et haut lieu de transit, la place Félix Éboué est aussi un quartier de vie, de loisirs et de travail. La diversité de ces usages et pratiques sociales interroge la configuration de la place pour les faire cohabiter de manière harmonieuse, tout en assurant un cadre de vie qualitatif.

Le réaménagement de la place vise à redonner du confort d'usage aux piéton-ne-s et cyclistes ainsi qu'à renforcer la présence de la végétation sur celle-ci afin de répondre aux enjeux climatiques.

4 ÉLÉMENTS ONT FAIT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORS DE LA CONCERTATION

La place du végétal

Le renforcement de la végétalisation sur cette place très minérale permettrait de lutter contre les îlots de chaleur dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.

Les mobilités douces

La place Félix Éboué offre une place importante à la circulation automobile. Le projet vise à réduire celle-ci, au profit des mobilités douces dans un souci d'apaiser la place et de réduire l'impact du trafic automobile sur la qualité de vie.

Les usages et aménités à développer

La place Félix Éboué est essentiellement un lieu de transit. Développer les aménités sur la place et les aménagements favorisant la rencontre et la convivialité permettrait aux riverains de se réapproprier la place.

Les éléments architecturaux et patrimoniaux

La fontaine aux lions est l'élément architectural et patrimonial constitutif de l'identité de la place. Permettre aux piéton-ne-s d'y accéder c'est redonner à la fontaine sa place centrale.

ANALYSE THÉMATIQUE

1. LES MOBILITÉS : CYCLABLES, PIÉTONNES ET AUTOMOBILES

Au vu de l'importance de la fonction circulatoire actuelle de la place Félix Eboué, **les questions de mobilités sont celles qui ont été le plus abordées lors des temps de concertation.** À plusieurs reprises, les riverain·es ont pu s'exprimer au sujet des modes de déplacement actuels et souhaités dans le futur aménagement.

a) Une pluralité de modes de déplacement sur la place aujourd'hui

D'une manière générale, **les riverain·es qui ont répondu au questionnaire ont indiqué se déplacer principalement à pied sur la place, en transports en commun ou en vélo.** L'usage de la voiture individuelle n'arrive qu'en troisième position avec 215 réponses sur 591. **Une majorité de répondant·es ont jugé la place « plutôt agréable et facile » pour les personnes se déplaçant à pied, à vélo ou en véhicule motorisé** (voiture, camionnette, deux roues, bus). Au contraire, une majorité juge la place est comme « plutôt désagréable et difficile » pour les personnes à mobilité réduite, les cyclistes ainsi que les Taxi et VTC.

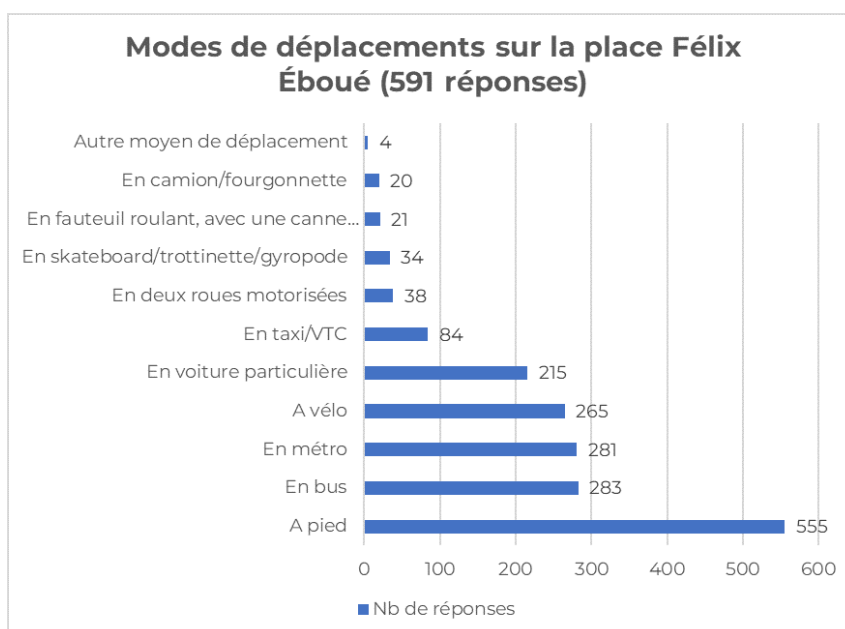


Figure 6 : Graphique sur l'évaluation des modes de déplacements extrait du questionnaire, Janvier 2023

Les graphiques ci-dessous permettent de mieux comparer l'évaluation du confort des mobilités sur la place selon les différents modes de déplacements.

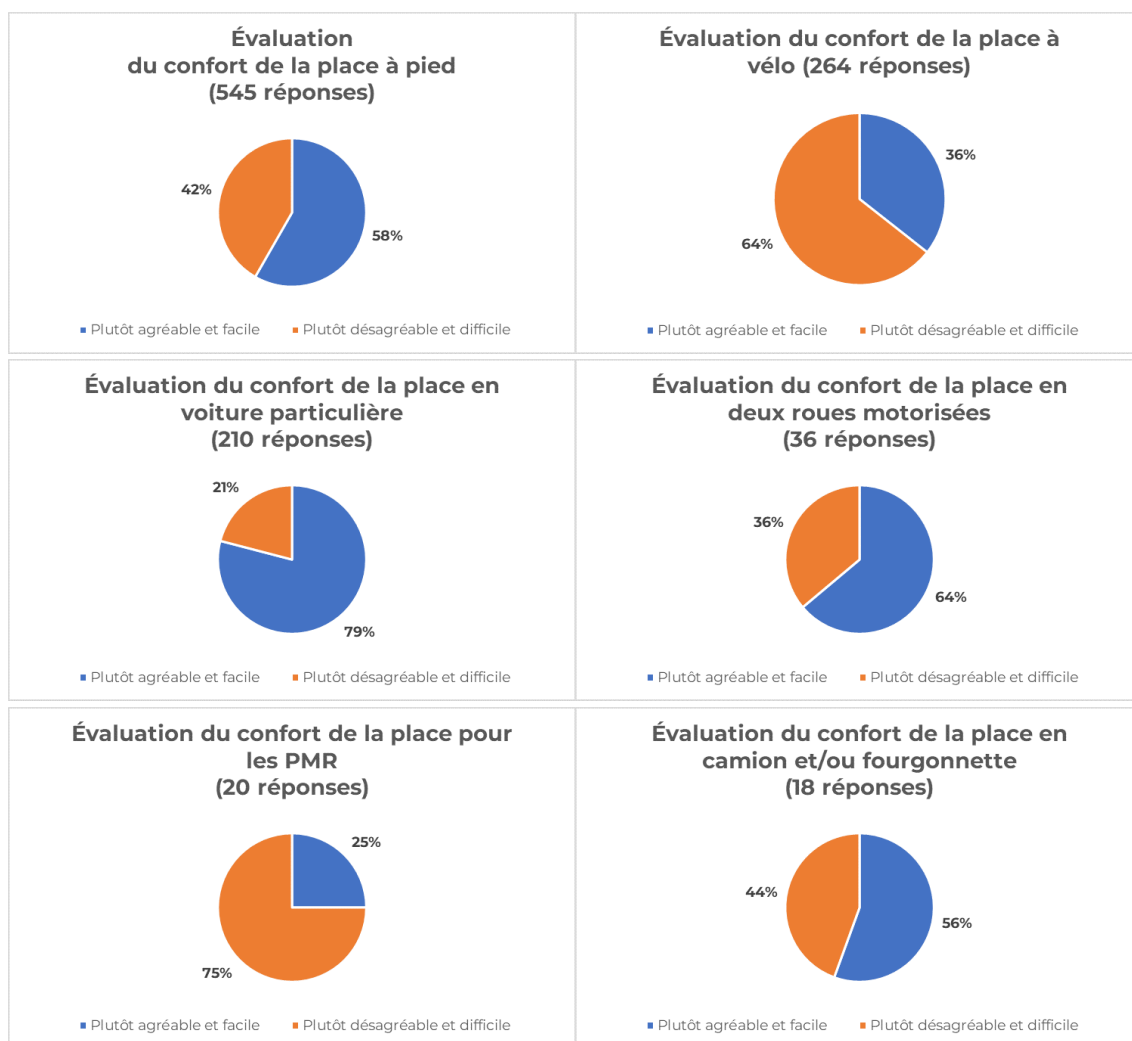


Figure 7 : Graphiques sur l'évaluation du confort de la place extraits du questionnaire, Janvier 2023

Il semble important de noter que les personnes ayant répondu à ce questionnaire étaient avant tout des riverain·es de la place, ce qui explique en partie l'usage des mobilités douces dans la pratique de la place au quotidien. Néanmoins, **la présence de la fontaine aux Lions comme rond-point à sens giratoire favorise actuellement l'usage de la voiture individuelle**, que beaucoup de personnes interrogées considèrent comme très présente dans l'espace public.

b) Les mobilités douces : comment rendre plus agréables les déplacements cyclables et piétons sur la place ?

Actuellement, certains aspects de la place sont plutôt appréciés par les riverain-es qui y pratiquent les mobilités douces. Parmi les atouts à conserver cités pendant les marches exploratoires par plusieurs personnes, on retrouve notamment : **la largeur des trottoirs qui rend la circulation piétonne agréable**, la présence de grands arbres qui apportent de l'ombre et les vues dégagées sur la fontaine. Beaucoup de personnes apprécient aussi **le calme des rues avoisinant la place**, moins fréquentées par les voitures.

Au contraire, d'autres aspects mis en avant par les participant-es représentent des obstacles et rendent actuellement complexes les mobilités piétonnes et cyclables : **des passages piétons dangereux**, l'espace occupé par les terrasses, la présence de barrières sur certains trottoirs, les nuisances sonores liées au trafic automobile, **le manque d'éclairage**, les dépôts d'ordures à certains endroits et le stationnement gênant des deux roues ou voitures.

D'une manière générale, une majorité de participant-es aux marches exploratoires et aux ateliers jugent que **certains passages sont étroits et contraignants pour les personnes circulant avec une poussette ou en fauteuil roulant** (passages cloutés et rue Raoul et Claude Decaen notamment). **Les conflits d'usages potentiels entre les différents modes de déplacements aux carrefours et points de rencontre** ont aussi souvent été cités.

Plusieurs préconisations ont été faites par les participant-es pour améliorer la pratique des mobilités douces sur la place. **La proposition qui fait le plus consensus est le report des pistes cyclables des trottoirs à la chaussée** (30 remarques recueillies aux stands au kiosque citoyen allaient dans ce sens). L'aménagement actuel est considéré par de nombreuses personnes comme accidentogène et source de conflits d'usages. Beaucoup ajoutent que **le nouvel aménagement devra aussi protéger les cyclistes**, en séparant bien les pistes du trafic automobile.

Parmi les autres propositions formulées lors des marches, aux stands du kiosque citoyen ou à l'atelier sur les mobilités, on retrouve : la piétonisation d'une partie de la rue Claude Decaen, le choix d'un revêtement coloré pour les pistes cyclables, la synchronisation des feux en faveur des piéton-nes, **la création de nouvelles traversées piétonnes** et l'installation de traversées sonorisées à destination des personnes malvoyantes.

Durant l'atelier qui leur était dédié, les commerçant-es ont mis en avant un point de vigilance pour les futurs aménagements cyclables: le passage des camions du marché est actuellement rendu difficile à certains endroits à cause du bord séparateur de la piste cyclable positionné trop haut (les marchandises et les camions se cassent). Ils notent de nombreux conflits d'usages vélos-camions les jours de marché car les camions se garent sur la piste cyclable. Les commerçant-es suggèrent d'indiquer un itinéraire alternatif aux cyclistes les jours de marché.

Précision apportées par les élu-es

Afin de faciliter la circulation des piéton·nes, il a été précisé lors de la réunion publique de clôture que 4 à 5 nouveaux passages seront prévus pour accéder au futur terre-plein. Les pistes cyclables seront effectivement reportées sur les chaussées, ce qui permettra d'éviter les conflits entre vélos et piéton·nes, notamment au Nord de la place.

c) Comment apaiser la place en conservant une circulation automobile fluide ?

Actuellement, une partie importante de la surface de la place est réservée aux circulations automobiles et deux roues motorisées. Le projet de réaménagement a pour objectif de rééquilibrer les usages en faveur des mobilités douces. Durant les temps de concertation, de nombreuses personnes ont apporté des contributions à ce sujet.

D'une manière générale, on note que **de nombreux riverains et riveraines craignent que la fluidité actuelle de la circulation se dégrade si le rond-point à sens giratoire est supprimé**. Plus de la moitié des remarques recueillies au sujet des flux durant les stands au kiosque (34 sur 61) soulignait une **peur de subir davantage de bouchons** et donc dans le même temps de subir davantage les nuisances sonores et la pollution. Le **risque d'engorgement des rues avoisinantes** est aussi une crainte qui a été soulignée.

La suppression de la voie au sud inquiète certain·es, qui craignent l'apparition de nouveaux conflits d'usages au niveau de la voie au Nord de la place, notamment entre les bus et les taxis. La proximité de la place avec plusieurs hôpitaux questionne aussi les riverain·es quant à **la future circulation des véhicules prioritaires**, nombreux actuellement. Certain·es ont évoqué la possibilité que ces derniers puissent emprunter la voie sud.

Un autre point de vigilance a été apporté par les commerçant-es et riverain-es concernant les jours de marché. Actuellement, ces journées entraînent un engorgement de la circulation dans certaines rues et plusieurs personnes craignent que cela ne s'aggrave avec les nouveaux aménagements, notamment Boulevard de Reuilly et rue Taine.. **La question du stationnement des camions pendant ces journées se pose aussi.** Certain-es souhaiteraient la création de places de stationnement officielles et reconnues pour les camions du marché.

Précision apportées par les élu-es

L'équipe chargée de la programmation du futur aménagement de la place, ainsi que les élu-es, ont précisé lors des différentes réunions publiques que leurs travaux reposaient sur des simulations (avec des comptages réalisés en novembre 2021). Grâce à ces simulations et à celles encore effectuées, le projet est amélioré de manière itérative, par exemple en augmentant le nombre de voies de circulation côté ouest à 2x2 ou en adaptant les phasages de feux. Dans les dernières versions du projet, les simulations montrent une circulation fluide sur la place même en heure de pointe. Les simulations actualisées permettent aussi d'identifier et d'analyser des pistes d'amélioration du projet pour garantir la régularité des bus : par exemple, les services étudient l'opportunité de faire passer les bus par la voie traversant le sud de la place dans le projet mais le bénéfice de cette option n'étant pas évident. La mise en place de couloirs bus sur l'avenue Daumesnil à l'entrée de la place est une piste plus convaincante à l'étude en tenant compte des flux de circulation.

d) Faciliter le stationnement et conserver la station de taxi

Concernant le stationnement sur la place, d'une manière générale les riverain-es ont fait remonter des **difficultés à trouver des places pour se garer en voiture individuelle, plus particulièrement dans les rues avoisinantes**, souvent saturées. Plusieurs suggestions ont été faites durant l'atelier sur la mobilité et aux stands du kiosque pour améliorer le stationnement. Plusieurs contributions proposaient la création d'un **parking relais** sur la place ou à proximité, qui pourrait favoriser l'usage des transports en commun et ainsi désengorger la place. Plusieurs personnes, dont les commerçant-es, souhaiteraient davantage de **places réservées aux livraisons**. Enfin il a été proposé de créer plus de **places de recharge pour les véhicules électriques**.

La présence d'une station taxi sur la place a été évoqué à plusieurs reprises comme un élément important pour les riverain-es, qui doit être conservé dans le futur aménagement. Actuellement, les personnes qui utilisent les taxis et VTC sur cet espace considèrent en grande majorité, 80 %, que cela est « plutôt agréable et facile » (84 réponses à ce sujet dans le questionnaire). Cette station est très utilisée, notamment par les personnes âgées. Le **nouvel emplacement de cette station** a donc été une question récurrente de la part des riverain-es, qui apprécient souvent sa position actuelle et s'inquiètent qu'elle ne devienne moins accessible. Certain-es ont même proposé d'installer une seconde station à l'occasion du réaménagement de la place.

Précision apportées par les élu-es

Les élu-es ont tenu à rassurer les riverain-es lors de la réunion publique de clôture, en précisant tout d'abord qu'il n'était pas prévu dans le projet de supprimer la station de taxi. En revanche, celle-ci devra être déplacée. Ce repositionnement est pour l'instant envisagé rue de Reully. Actuellement à l'endroit imaginé pour la nouvelle station, il y a une borne de recharge pour les véhicules électriques, mais celle-ci pourra être déplacée également.

e) La prise en compte des transports en commun dans le futur aménagement

La place Félix Eboué est riche en termes d'offre de transports, notamment par la présence du métro et de nombreuses lignes de bus.

Actuellement, **l'évaluation du confort de la place en bus est positive** : 78 % des répondant-es au questionnaire (278 pour cette question) jugent l'usage du bus « plutôt agréable et facile » sur la place. Les personnes qui se sont exprimées au sujet des lignes de bus au stand souhaitaient **avoir la garantie que le trafic ne sera pas ralenti avec le nouvel aménagement**. Plusieurs souhaiteraient aussi que la fréquence des bus augmente car ils témoignent de temps d'attente parfois long. **La nouvelle vocation de la voie au sud de la place** a aussi été questionnée. Plusieurs personnes ont évoqué lors de l'atelier sur la mobilité la possibilité d'y installer une **voie réservée aux bus**. D'autres ont évoqué les risques de mésusages qui pourraient en découler.

Au sujet de la station de métro, certain-es ont relevé durant l'atelier sur les questions de mobilité qu'il faudra **être vigilant au nouvel emplacement**

de la station et notamment pour la création de nouvelles traversées piétonnes supplémentaires si nécessaire. Le métro ne doit pas être isolé sur le terre-plein de la nouvelle place.

Précision apportées par les élu-es

Au sujet de la fluidité de la circulation des bus, les élu-es ont précisé qu'ils se déplaceront peut-être, au même titre que les voitures, des trois côtés de la place. Il a été envisagé de permettre aux bus de pouvoir circuler au Sud comme c'est le cas par exemple place de la République, mais cette proposition n'était pas très convaincante selon les premières études et cela risquerait de complexifier les carrefours. Une dernière solution a été évoquée et semble plus efficace, celle de créer des couloirs de bus en approche de la place (avenue Daumesnil). Concernant la fréquence des bus, les élu-es ont rappelé qu'il s'agissait d'une compétence de la Région Ile-de-France et non pas de la Ville de Paris.

2. USAGES ACTUELS ET FUTURS DE LA PLACE

La question des usages sur la place Félix Eboué a été traitée à plusieurs reprises au cours des différentes actions de concertation. L'expertise d'usage ne peut être réalisée qu'en collaboration étroite avec les personnes qui pratiquent quotidiennement ou occasionnellement l'espace en question. Elle permet de mieux anticiper les besoins futurs des riverain-es en termes de pratiques variées : sportives, ludiques, de restauration, de repos...

a) Les usages actuels : la place comme lieu de passage

Une grande majorité des personnes qui fréquentent la place actuellement le font car elles habitent à proximité de celle-ci. Dans le questionnaire, sur 591 répondant-es, 466 disent la fréquenter car ils et elles habitent près de celle-ci. **La place Félix Eboué ne semble donc pas constituer aujourd'hui un lieu de visite en soit, mais est plutôt pratiquée par ses riverain-es comme lieu de passage**, de circulation (pour son offre de transport notamment) et pour ses commerces, services et équipements.

Parmi les raisons « autres » évoquées, les répondant·es au questionnaire ont indiqué se rendre sur la place pour des activités de bénévolat, pour rendre visite à des ami·es ou de la famille, pour se rendre chez le médecin ou encore au marché. Sinon, **la place reste avant tout un carrefour à vocation giratoire** : les répondant·es l'empruntent lorsqu'ils circulent en voiture ou doivent se rendre à un point précis (gare de Lyon, bois de Vincennes, etc).

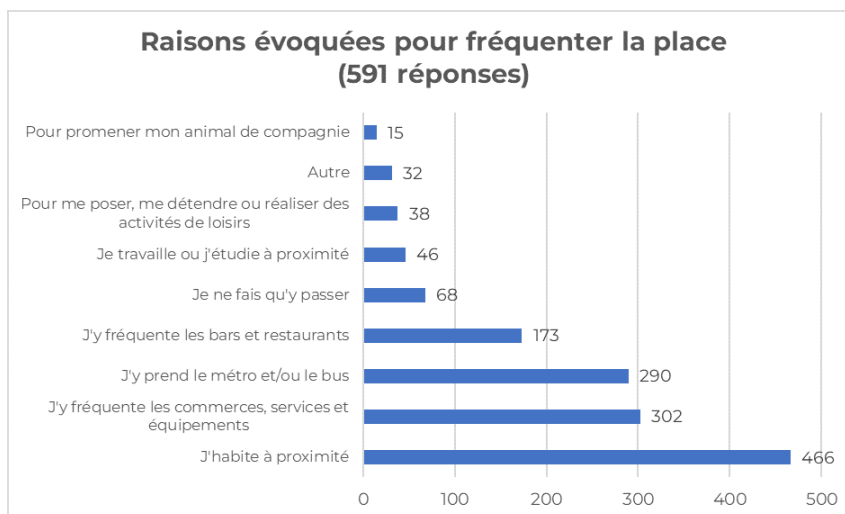


Figure 8 : Graphique extrait du questionnaire représentant les raisons de fréquentation de la place, Janvier 2023

Concernant le diagnostic des usages actuels de la place, plusieurs participant·es ont relevé des éléments selon eux appréciables et à conserver dans le futur aménagement. On retrouve notamment la **fluidité de la circulation automobile**, mais aussi **l'aspect vivant de la partie Sud de place**, avec ses commerces et terrasses de café. A l'inverse, la partie Nord de la place manque selon beaucoup d'animations, ce qui crée un certain déséquilibre des usages.

b) Une volonté de privilégier la mixité des usages sur la future place

D'une manière générale, les riverain·es de la place qui ont participé aux actions de concertation souhaitent **favoriser une mixité des usages sur la future place Félix Eboué**. Dans le questionnaire, les participant·es ont pu prioriser les usages selon trois catégories. On les retrouve le plus souvent classés dans l'ordre suivant : "la mixité des usages" en première place, puis "les déplacements doux" et "le loisir et la rencontre" en dernière position.

Durant l'atelier sur les usages et les questions de sociabilité, différents groupes ont souligné l'importance de **penser les usages à l'échelle**

du quartier et pas uniquement de la place. Suivant cette logique, les participant·es ont proposé des aménagements complémentaires aux autres espaces publics du quartier (Coulée Verte, squares, etc.).

Durant ce même atelier, **les participant·es ont sélectionné une large variété d'aménagements et de mobiliers urbains inclusifs pour favoriser la rencontre entre les riverain·es** et ainsi changer la vocation de la place. Une majorité des personnes présentes ont ainsi exprimé l'importance de rendre les espaces de rencontre confortables et accessibles à tous et toutes.

Les usages les plus souhaités sur la place relèvent de la détente et de la rencontre (64 % des répondant·es au questionnaire). Avoir la possibilité de se restaurer et de se cultiver sont aussi des formes d'usages souhaités par les riverain·es. Au sujet de la culture, la boîte à livre a été sollicitée comme exemple d'aménagement ponctuel facilement déployable dans l'espace public et participant à rendre les usages de la place plus agréables. En revanche, **jouer et faire du sport ne font pas partie des préoccupations premières**. Parmi les 7 % des répondant·es qui souhaitent pouvoir pratiquer un sport sur la place, on retrouve des propositions variées : itinéraires de randonnées ou de course à pied, des espaces de glisse, des sports collectifs doux comme la pétanque et le tennis de table...

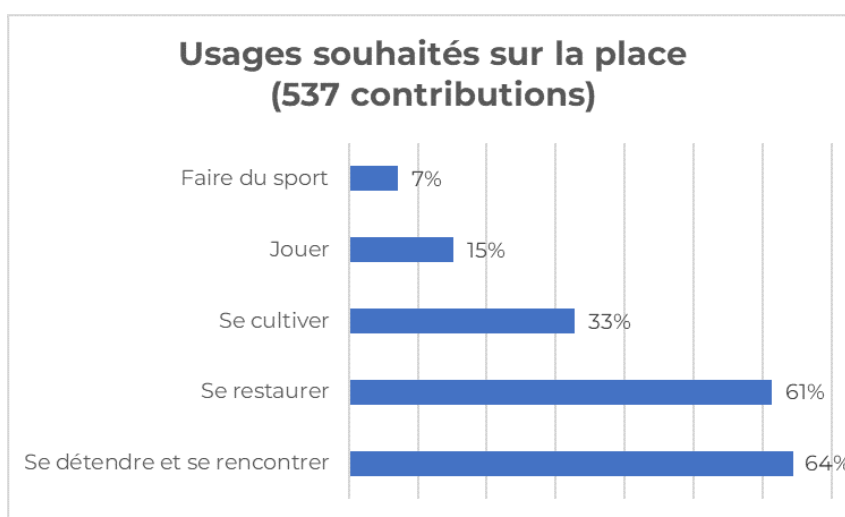


Figure 9 : graphique présentant les usages souhaités sur la place

c) Dimension événementielle de la place : des avis contrastés

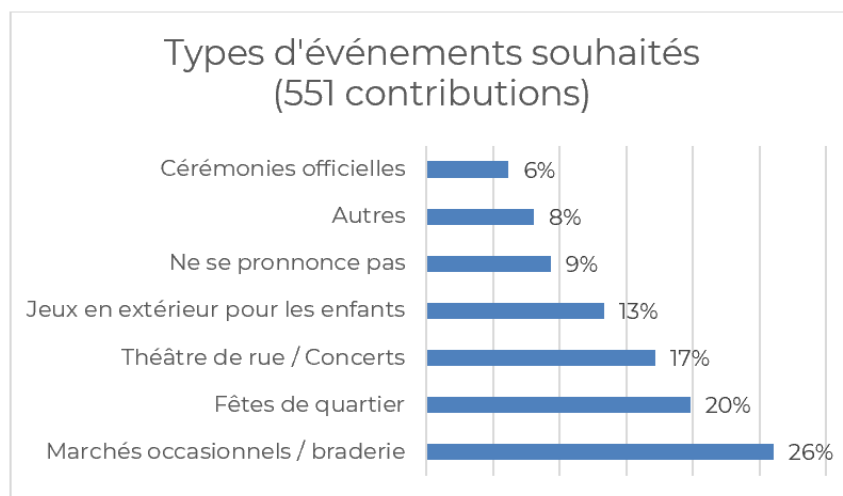


Figure 10 : Graphique extrait du questionnaire représentant les événements souhaités sur la place, Janvier 2023

Bon nombre de participant·es ont fait part de leur souhait de voir se développer des événements sur la future place Félix Eboué.

Parmi les types d'événements souhaités soumis au questionnaire, les marchés occasionnels et braderies ont reçu le plus de votes (26 % des 551 contributions), viennent ensuite les fêtes de quartier (20 %) et le théâtre de rue et concerts (17 %). Parmi les autres contributions, les participant·es ont proposé : un cinéma en plein air, des animations réalisées par la médiathèque Hélène Berr, des restaurants éphémères, des activités à destination des seniors, des expositions temporaires... Par ailleurs, durant l'atelier consacré aux futurs usages, **les participant·es ont globalement apprécié les images liées à la culture et aux arts dans l'espace public.** Que ce soit au travers d'expositions temporaires ou de temps d'intensité (comme des marchés de créateurs locaux dans la continuité du Viaduc des arts), le réaménagement de la place Félix Eboué offre un potentiel d'animations ponctuelles qui suscite l'intérêt de certain·es riverain·es.

Néanmoins, il est important de noter qu'aux stands du kiosque citoyen, **plusieurs personnes ont exprimé leurs craintes quant aux nuisances sonores que pourrait apporter cette nouvelle dimension événementielle** sur la place.

Au sujet du marché, il a été précisé qu'il ne serait nullement remis en cause par le réaménagement de la place, la volonté de la Mairie étant de le conserver dans sa forme actuelle.

Les commerçant·es sédentaires, eux, ont exprimé le souhait d'amener de l'animation devant leurs boutiques, en organisant par exemple des

événements qui permettent de créer de l'attractivité (fête de la musique ou fêtes de quartier). Il faudrait donc selon elles et eux implanter des accès électriques sur la place (il n'y en a actuellement que sur l'emprise du marché de Reuilly).

d) Les types de mobilier urbain souhaités

Concernant le mobilier urbain sur l'actuelle place, l'un des constats qui est le plus revenu au cours des différents temps de concertation est un **manque d'assises confortables et accessibles à toutes et tous**. Ainsi, la proposition du questionnaire qui a reçu le plus de votes est l'implantation de bancs ou de salons urbains (canapés, petites tables, fauteuils, etc), avec 48 %. Il a été précisé à plusieurs reprises durant les marches qu'il faudrait, d'une manière générale, **homogénéiser le mobilier urbain sur l'ensemble du secteur** (bancs et lampadaires), pour avoir un rendu plus harmonieux. Plusieurs personnes ont précisé qu'il serait pertinent que ces nouveaux mobiliers de repos soient inclusifs et adaptés à différents publics comme les personnes âgées et les enfants.

La seconde proposition ayant reçu le plus de votes dans le questionnaire concerne l'**implantation de fontaines à eau**. De nombreuses personnes semblent apprécier le **mobilier urbain typique parisien**. En ce sens, l'implantation d'une fontaine Wallace ou de bancs Davioud a été demandés à plusieurs reprises. Les assises individuelles fixées au sol (pour ne pas accentuer les incivilités qui pourraient être générées par un système de chaises libres comme au jardin du Luxembourg ou aux Tuileries) ont aussi retenu l'attention de beaucoup de participant-es.

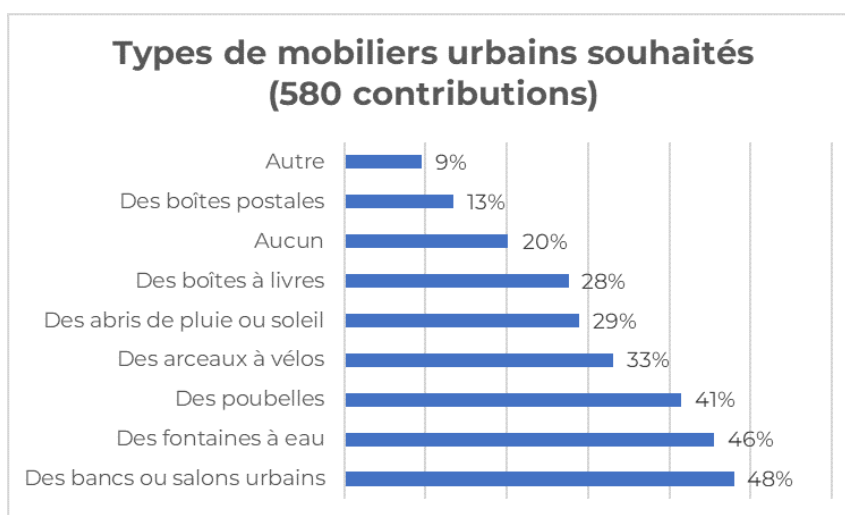


Figure 11 : graphique extrait du questionnaire représentant le type de mobilier urbain souhaité sur la future place, janvier 2023

Afin également de rendre l'espace public confortable et de permettre aux habitant·es de rester plus longtemps sur la place, **l'installation de toilettes (potentiellement végétalisées) dans l'espace public a été largement** sollicitée. Elle a notamment permis d'aborder durant les ateliers la question du genre au travers de propositions de toilettes inclusives. Pour ces dernières, les participant·es ont pensé à une installation visible et accessible rapidement, à côté des bouches de métro par exemple.

La réduction des îlots de chaleur a également été un des enjeux soulevés par les participant·es qui souhaitent, à la suite des hautes températures de cet été, profiter d'espaces de fraîcheur en ville. L'intérêt **des brumisateurs ou des installations comme le miroir d'eau de Bordeaux** (qui a été cité en exemple à plusieurs reprises) a été souligné. La **mise en place d'ombrières ou de pergola végétalisées** ou en matériaux biosourcés a également fait l'objet de discussions dans l'hypothèse où les possibilités de plantations d'arbres seraient trop limitées.

Les conditions météorologiques (ensoleillement et orientations des vents) sont revenues comme des éléments déterminants de la position du mobilier urbain. Il s'agirait alors de répartir les assises de façon ponctuelle sur la place afin de trouver un équilibre entre les zones ensoleillées et les zones d'ombre, et de penser à l'orientation des vents dominants dans l'installation.

Les aménagements liés aux pratiques sportives n'ont pas été beaucoup sollicités notamment en raison d'espaces qui y sont déjà dédiés sur la Coulée Verte et qui fonctionnent très bien selon les riverain·es. La place Félix Eboué ne constitue pas pour les participant·es un espace sportif confortable compte tenu de la pollution de l'air et de la proximité des voies circulées, aussi des conflits d'usages pourraient émerger.

Concernant l'implantation d'aires de jeux pour les enfants, beaucoup ont exposé le fait que d'autres aires ludiques à proximité existaient déjà et qu'**une trop grande emprise des jeux sur la place n'est pas souhaitable**. La sécurité a été l'argument principal dans la spatialisation de ces éléments ludiques. Pour éviter tout accident, ces aménagements doivent se trouver à distance des axes de circulation et des futures voies cyclables.

De manière générale, les abris et garages vélos, même si essentiels pour les habitant·es, ne doivent pas, selon les participant·es, être implantés sur la place, mais à proximité sur les autres rues pour ne pas augmenter sa densité et encombrer l'espace public.

Les commerçant·es sédentaires qui travaillent sur la place ont suggéré d'implanter des éléments de signalétique pour visibiliser leur présence en bord de place.

e) Craintes de mésusages : les inquiétudes des riverain·es

Au cours des différentes rencontres, des participant·es ont aussi pu évoquer leurs craintes quant aux futurs usages qui pourraient se développer sur la place. Aux stands citoyens par exemple, beaucoup ont évoqué le **risque d'occupations bruyantes sur la place** si celle-ci est piétonnisée. A été mentionné notamment le risque que les nouveaux espaces soient utilisés par des jeunes le soir, ce qui pourrait créer de nouvelles nuisances sonores pour certain·es riverain·es mais aussi des déchets supplémentaires sur la place. Enfin, l'un des derniers mésusages possibles relevé par certain·es riverain·es serait l'appropriation de l'espace public par les entreprises privées (comme Starbucks par l'emprise au sol de sa terrasse).

f) Le kiosque citoyen : un aménagement qui ne fait pas consensus

Les participant·es ont pu s'exprimer au sujet du kiosque citoyen et notamment de son futur emplacement sur la place. Cet équipement est une belle opportunité pour les riverain·es, des activités et petits événements s'y déroulent régulièrement. Durant les stands, plusieurs personnes ont exprimé l'envie d'en faire un lieu de rassemblement convivial. Toutefois, **les avis au sujet de ce kiosque restaient mitigés** d'une manière générale, certain·es ne comprenaient pas forcément son utilité et d'autres le trouvaient inesthétique. De plus, **beaucoup ont indiqué ne pas le fréquenter de manière régulière, voire très rarement**. C'est sans doute pour cette raison que dans le questionnaire, 28 % des répondant·es n'ont pas souhaité se prononcer sur ce sujet. Pour ce qui est des autres répondant·es, qui avaient le choix entre différents secteurs de relocalisation du kiosque, **28 % souhaiteraient que le kiosque reste à sa place actuelle et 26 % pensent qu'il serait bien de le positionner près de la sortie principale du métro**. Les participant·es à la marche exploratoire de jour abondaient aussi dans ce sens, expliquant que cet emplacement actuel était un lieu de passage qui favorisait sa visibilité.

Les points d'amélioration relevé pour le kiosque durant les deux marches exploratoires de jour et de nuit sont les suivants : mieux éclairer le kiosque, garder un espace de verdure près de celui-ci (similaire aux jardinières rondes présentes actuellement), positionner son ouverture vers la place et délimiter son emplacement par un revêtement spécifique ou du mobilier coloré.

3. LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE

a) La végétation sur la place aujourd'hui

La végétation actuelle de la place est peu mentionnée par les personnes interrogées lors des divers dispositifs de concertation. Les participant·es évoquent surtout la végétation de la placette située à l'Est de la place devant la Caisse d'Épargne. La présence de végétation à cet endroit est appréciée par les personnes enquêtées, bien qu'elle puisse être améliorée selon elles. Certaines personnes trouvent néanmoins cet espace anxiogène du fait des strates arbustives basses qui bloquent les vues et ferment l'espace.

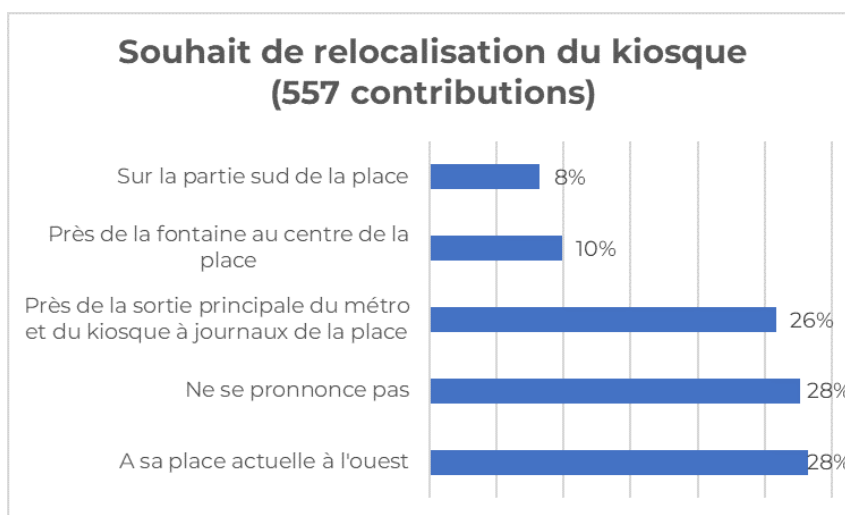


Figure 12 : graphique extrait du questionnaire représentant les souhaits de relocalisation du kiosque, janvier 2023

b) Remarques générales : un accueil positif de la végétalisation

De manière générale, le sujet de la végétalisation intéresse les participant·es des divers dispositifs de concertation. On relève notamment 64 contributions lors des stands du kiosque citoyen concernant cette thématique. Parmi ces contributions, une quinzaine appuient de façon positive l'implantation de végétation et soulignent qu'elle est essentielle à la création d'îlots de fraîcheur. Les répondant·es des questionnaires et les participant·es des marches exploratoires ont également indiqué souhaiter un renforcement de la végétation sur la place.

c) Typologie de végétation : des arbres pour faire de l'ombre et de la place laissée aux usages au sol

Le type de végétation plébiscitée lors de tous les dispositifs de concertation confondus sont les arbres et les strates hautes.

Plusieurs raisons sont évoquées à ce choix, notamment la possibilité de **créer de l'ombre** grâce aux feuillages afin de garantir de la fraîcheur en été. La question de la visibilité est également apportée comme raison du choix de cette typologie végétale, qui permettrait de **conserver des perspectives**, de rendre visible la fontaine aux lions, de garder une bonne visibilité de l'espace public et ne pas favoriser un potentiel sentiment d'insécurité. Selon des participant·es de l'atelier usages et sociabilité, implanter des strates hautes permettrait également de **libérer le sol pour d'autres usages** et pour les circulations piétonnes.

En second lieu sont également mentionnés des bacs et jardinières qui permettraient d'implanter plus de végétation sur la place et l'idée de fleurir la place pour apporter de la couleur.

d) Gestion future et entretien suivi : un impératif pour végétaliser

La gestion et l'entretien des espaces végétalisés sont un sujet de préoccupation révélé durant les différents dispositifs de concertation. On compte notamment 11 contributions lors des stands au kiosque citoyen soulevant des **inquiétudes sur le fait que de potentiels nouveaux espaces verts puissent être bien entretenus**. L'entretien des espaces végétalisés est décrit par divers participant·es de l'atelier usages et sociabilité et des marches exploratoires comme une condition essentielle afin de ne pas créer des espaces verts dépréciés et de mauvaise qualité.

e) Typologies de sols : demandes de revêtements clairs et perméables

Le type de sols envisagés pour la future place constitue un sujet fort des préoccupations citoyennes, avec notamment 14 contributions lors des stands au kiosque citoyen évoquant ce sujet. Parmi ces contributions, 7 indiquent que la place Félix Eboué **ne devrait pas devenir aussi minérale que la place de la République** et 5 autres proposent d'**utiliser des revêtements innovants** qui protègent de la chaleur (copeaux de bois, pavés enherbés, béton clair, etc). Des propositions de revêtements de sols clairs ou poreux permettant l'infiltration de l'eau apparaissent également dans plusieurs contributions des questionnaires.

f) Jardins partagés et agriculture urbaine : mentionnés mais peu demandés

La question des jardins partagés et de l'agriculture urbaine a été évoquée lors des stands au kiosque citoyen et pendant l'atelier usages et sociabilité, mais les contributions sur ce sujet montrent que de façon générale **les personnes enquêtées ne trouvent pas pertinent de mettre en place des jardins partagés** ou tout autres zones d'agricultures urbaines directement sur la place.

g) Petite faune et biodiversité : préserver et informer par de la pédagogie de la nature

Diverses contributions évoquent le fait de prendre en compte la petite faune (notamment les oiseaux et les insectes) dans l'aménagement de la place. Ces contributions suggèrent **l'implantation d'éléments de médiation environnementale et de pédagogie de la nature** (panneaux, éléments explicatifs). L'idée d'implanter de nouvelles espèces sur la place comme des insectes et des ruches a également été évoquée.

En encadré : précisions apportées par les élus et services

Le Service Aménagement et Grands Projets (SAGP) de la Ville de Paris s'est exprimé lors de la réunion publique de clôture au sujet de la végétalisation. Il indique avoir analysé les plans des réseaux dont ceux de la RATP et ainsi identifié des zones dans lesquelles la végétalisation était possible. Ces zones sont morcelées mais réparties de part et d'autre de la fontaine. D'après ces études, on estime qu'**une cinquantaine d'arbres pourraient potentiellement être plantés** (quantité qui dépendra aussi du projet paysager et des cheminements piétons).

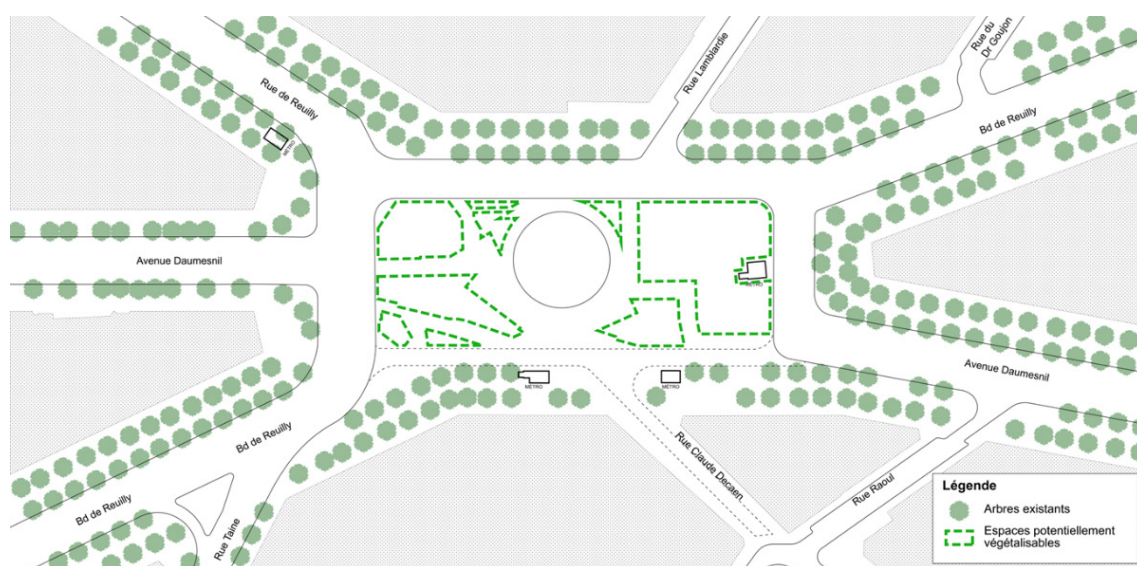


Figure 13 : Carte indiquant le potentiel de végétalisation sur la place, source : DVD

Il a été rappelé qu'actuellement, la place Félix Eboué constitue un îlot de chaleur urbain, avec une nappe de chaussée qui couvre environ les 2/3 de la place. Trois principaux leviers vont permettre la création d'un îlot de fraîcheur : la fontaine, les matériaux (revêtement clair par exemple) et les plantations selon différentes strates de végétation.

4. LA FONTAINE AUX LIONS

La fontaine aux lions est de manière générale un sujet qui fait débat et préoccupe les participant·es de tous les dispositifs de concertation mis en place confondus. On compte notamment 38 remarques sur la fontaine lors des stands au kiosque citoyen.



Figure 14 : Photo de la fontaine aux lions dans les années 1900, source : Mairie de Paris

Une très large majorité de participant·es considère la fontaine aux lions comme un symbole patrimonial, un élément caractéristique du quartier et pensent qu'il faut la mettre en valeur. La manière de la mettre en valeur fait néanmoins débat entre les participant·es.

a) Oppositions à l'accessibilité : craintes de dégradations et de changements

Certain-es pensent que la fontaine doit rester telle quelle et **craignent que l'accessibilité piétonne de celle-ci n'entraîne des dégradations et des mésusages**. La moitié des contributions concernant la fontaine recueillie lors des stands au kiosque citoyen mentionnent une crainte que cet objet architectural ne soit vandalisé.

L'idée que "rien ne doit changer" et qu'il faut préserver le patrimoine tel quel est également utilisée à diverses reprises comme argument d'opposition à l'accessibilité de la fontaine. Avoir vue sur la fontaine apparaît suffisant pour certain-es participant-es.

b) Volonté d'accessibilité : une envie d'eau et de fraîcheur

Pour d'autres participant-es, **la fontaine est un élément à valoriser, « un élément de fraîcheur inexploité »** du fait de son emplacement inaccessible. Un tiers des 38 contributions concernant la fontaine recueillies lors des stands au kiosque citoyen appuient une volonté de valoriser l'accès à la fontaine aux lions.

La majorité des contributions plébiscitant l'accès à la fontaine sont accompagnées d'une **envie d'accéder à la fraîcheur fournie par celle-ci en été**. Des participant-es de l'atelier usages et sociabilité soulignent qu'il serait agréable de pouvoir accéder à la fontaine pour se rafraîchir et écouter le bruit de l'eau (confort d'usage et ambiance agréable). Des participant-es de ce même atelier ont aussi suggéré la possibilité de prolonger ailleurs sur la place le « thème de l'eau », avec des aménagements tels que des jets ou miroirs d'eau comme sur la place de la Bourse à Bordeaux ou au Parc André Citroën à Paris.

Un second argument en faveur de l'accessibilité évoqué par les participant-es de plusieurs dispositifs de concertation est de supprimer l'effet rond-point de la place. La piétonnisation permettrait de traverser la place du Nord au Sud plus rapidement et de faire de la place un espace vivant.

Enfin, une minorité de participant-es ne voit aucun intérêt particulier à avoir accès à la fontaine et ne sont donc ni pour, ni contre, le fait de la rendre accessible.

c) Mise en lumière : entre valorisation du patrimoine et souci écologique

Les participant-es des différents dispositifs de concertation donnent des avis mitigés sur les besoins en éclairage de la fontaine aux lions. Si cette question est évoquée, elle n'est cependant pas identifiée

dans le cadre de la concertation comme une des thématiques principales concernant la place. Les participant-es se sont surtout exprimé-es sur l'éclairage de celle-ci lors des marches exploratoires (dont celle de nuit à laquelle participaient des expertes éclairagistes) et durant l'atelier confort et usages.

Une partie des participant-es estiment que la fontaine étant un élément patrimonial fort, **elle pourrait être éclairée afin de la mettre en valeur**. Cependant la majorité des participant-es sont également conscient-es des enjeux écologiques liés à l'éclairage nocturne et **recommandent également une certaine sobriété quant à cet éclairage**. Certain-es participant-es proposent même d'éteindre l'éclairage de nuit afin de réduire les pollutions lumineuses et de maîtriser les dépenses d'énergie. De manière générale, **l'éclairage de la fontaine n'apparaît pas comme essentiel pour les participant-es**. Quelques personnes soulignent également que d'autres méthodes pourraient permettre de mettre en valeur la fontaine de manière plus écologique, en plantant de la végétation par exemple.

Précision apportées par les élu-es

Le Service Aménagement et Grands Projets (SAGP) de la Ville de Paris s'est exprimé lors de la réunion publique de clôture au sujet de la fontaine aux lions. La fontaine a été rénovée en 2012 et elle fonctionne aujourd'hui parfaitement. **Plusieurs exemples de fontaines déjà accessibles ou rendues accessibles au public dans Paris et qui ne connaissent pas de dégradations particulières ont été présentés** : le monument de la place de la Nation qui était anciennement entouré d'un bassin, la seconde fontaine aux lions située devant la grande halle de la Villette et la fontaine des Innocents dans le quartier des halles. Ainsi, l'équipe projet s'est dite sereine quant au devenir de ce monument et sa pérennité s'il est rendu accessible.

5. REMARQUES SUBSIDIAIRES ET QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE PROJET

a) Propositions alternatives d'aménagements : pourquoi un rattachement au sud ?

Un ensemble de remarques générales sur le projet a été récolté durant les divers dispositifs de concertation et notamment lors des stands au kiosque citoyen.

27 contributions aux stands présentant un refus total du projet dans une volonté de ne rien changer sur la place ont été apportées lors des temps de stands.

18 contributions exprimant un accord total avec les orientations du projet ont été apportées lors des temps de stands (8 indiquant que cela rendrait plus agréable la vie des habitant-es, 7 favorables à la réduction de la voiture induite par ce projet).

Des contributions donnant des contre-exemples pour alimenter les réflexions sur le projet ont également été recueillies : 15 remarques évoquent une volonté de réaménager la place Félix Eboué en se détachant des modèles de la place de la Bastille ou de la place de la République. En revanche, la place de la Nation a été désignée dans 8 contributions comme étant un meilleur exemple, notamment pour les jardins et mobiliers urbains installés, ou pour la conservation de la circulation giratoire.

Lors de divers dispositifs de concertation mis en place (marches exploratoires, ateliers commerçant-es et marché) **de nombreuses contributions et des questionnements ont été recueillis quant au rattachement piéton de la place au côté sud**. Les commerçant-es ont notamment questionné les élu-es et services de la ville sur ce choix et ont exprimé la crainte de la création d'une frontière encore plus marquée entre côté nord et sud de la place. Selon eux, le projet de rattachement au sud va favoriser l'attractivité du côté sud déjà bien plus commerçant que le côté nord. Lors des marches exploratoires plusieurs participant-es ont également exprimé l'idée de rattacher la place plutôt au côté nord afin de dynamiser cette rive "morte" et pour des questions d'ensoleillement.

b) Inquiétudes pour la phase travaux : quel traitement des commerces et du marché ?

Précision apportées par les élu-es

Le Service Aménagement et Grands Projets (SAGP) de la Ville de Paris s'est exprimé lors de la réunion publique de clôture sur les raisons d'un rattachement piéton de la place au côté sud plutôt qu'au nord. Il a été expliqué que le rattachement au sud de la place avait été un choix issu du diagnostic. **La place est polarisée en termes d'attractivité et d'animation en faveur de la partie sud, cette polarisation se répercute sur la densité piétonne.** Pour autant, le trottoir nord n'est pas délaissé dans le projet car la piste cyclable sera retirée du trottoir pour permettre une meilleure circulation des piéton·nes. Pour le SAGP, **le confort des piéton·nes est au cœur de cette proposition d'aménagement et ces dernier-es sont présent-es en plus grand nombre au sud qu'au nord.** La question d'un potentiel rattachement au nord pour rééquilibrer les usages a été évoquée mais il a été expliqué que la répartition spatiale de l'animation dépend surtout des activités en rez-de-chaussée et que, de fait, les commerces sont moins nombreux au nord de la place.

Des inquiétudes et questions quant à la phase de travaux ont été soulevées lors de l'atelier commerçant-es et marché ainsi que dans quelques contributions des stands au kiosque citoyen. Les commerçant-es demandent notamment que soit mise en place une concertation spécifique au moment des travaux. Ils et elles demandent également **qu'une attention soit portée au fait de ni masquer les devantures ni bloquer les accès des commerces et que le marché puisse continuer à se tenir durant les travaux.** Les commerçant-es suggèrent également un phasage des travaux.

c) Budget

21 contributions collectées lors des stands au kiosque citoyen expriment que **ce projet d'aménagement engendrerait trop de dépenses publiques** (8 millions d'euros). Cette préoccupation a également été exprimée par des participant-es lors des deux réunions publiques.

d) Entretien et propreté

9 contributions recueillies lors des stands au kiosque citoyen expriment des **inquiétudes quant à l'entretien de ce futur aménagement**. Certain·es participant·es considèrent qu'il serait nécessaire de prévoir une augmentation du personnel ou de la fréquence de l'entretien.

CONCLUSION

Les différentes actions de concertation sur le réaménagement de la place Félix Eboué ont permis de mettre en avant certaines craintes des riverain-es mais aussi de recueillir leurs idées. Le taux de participation assez élevé aux différentes rencontres montre l'intérêt que portent les habitant-es au projet et leur attachement à la place. Si une partie des participant-es à la concertation ont émis des réserves concernant le projet de réaménagement de la place Félix Eboué, une grande majorité d'entre eux sont très favorables aux objectifs de piétonisation et de végétalisation de l'espace.

En résumé, les grands apports de la concertation sur le projet, selon les différentes thématiques traitées, sont les suivants :

- **Les mobilités :** La suppression du carrefour à sens giratoire étant un invariant, **les riverain-es ont demandé à ce qu'une vigilance toute particulière soit apportée au maintien de la fluidité de circulation automobile, deux roues et bus sur le site.** Les participant-es se disent **majoritairement satisfait-es du projet de report des pistes cyclables sur la chaussée.** Beaucoup ont souligné la nécessité de **rendre les cheminements piéton·nes accessibles et agréables pour toutes et tous**, y compris les Personnes à Mobilité Réduite. D'une manière générale, **la sécurité doit être une priorité** et selon elles et eux, cela passe par une réduction des conflits d'usage (surtout pour les cyclistes et piéton·nes aux points de croisement dangereux).
- **Les usages :** Les participant-es aux différents temps de concertation ont souligné la **nécessaire mixité des usages sur le site.** L'espace de la place doit pouvoir être partagé équitablement en fonction des besoins de celles et ceux qui le pratiquent. **Les zones de repos et de rencontre, de restauration et d'expression culturelle culture (comme des expositions) sont les plus plébiscitées.** Selon les riverain-es, **le mobilier urbain sur la place doit être harmonieux**, proche du mobilier urbain typique parisien, mais doit également offrir des possibilités de se protéger des aléas météorologiques (pluie et soleil). La présence d'événements sur le site recueille des avis contrastés. Quant aux activités sportives, elles n'ont pas leur place sur ce site selon l'avis général.
- La végétalisation : D'une manière générale, **les riverain-es se positionnent en faveur d'une végétalisation de la place.** Ils et elles souhaitent que les grands arbres présents actuellement soient protégés et que soit favorisée **l'implantation d'arbres et de strates**

hautes plutôt que de strates basses. Une attention particulière doit être apportée à l'entretien des nouveaux espaces verts créés.

- La fontaine aux lions : Les avis des riverain·es sur ce sujet sont très partagés. **Préserver le patrimoine historique et culturel de toute dégradation est un point important.** Cela étant dit, **d'autres participant·es apprécieraient de pouvoir profiter davantage de la fraîcheur qu'apporte la fontaine.** La mise en valeur de cet élément architectural doit faire l'objet de réflexions pour permettre à tout le monde d'en profiter tout en le protégeant.